



DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :

29

Nombre des membres en
fonction :

29

Nombre des membres
participant à la séance

22 + 5 procurations

OBJET :

Point n° 11a

Attribution de subventions – Défi KM 2026

Mise en ligne sur le site
internet de la commune le
7 juillet 2026 par
M. Charles SCHNEBELEN
Maire de Thann

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216803346-20260704-2026D711a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 juillet 2026

Etaient présents : M. SCHNEBELEN, Mmes MANN, BINDER, MALLER, M. CORDONNIER, Mme MARCEL, M. SEIGNEZ, Mme HOELT, M. DERSIS, Mmes PICCININI, HURTH, MM. STEININGER, RAKOTONIRAINY, Mmes RAKOTONIRAINY-EHRET, WOLFARTH, MM. LUTTRINGER, ARDIZIO, Mmes AYGUN, BAUMIER-GURAK, FRANÇOIS-WILSER, DIET, M. JULLY

Etaient excusés et ont donné procuration :

M. FUCHS, excusé, a donné procuration à M. SCHNEBELEN
M. HUMMEL, excusé, a donné procuration à Mme MANN
Mme LAILLY, excusée, a donné procuration à M. STEININGER
M. STOECKEL, excusé, a donné procuration à Mme BAUMIER-GURAK
M. STAEDLIN, excusé, a donné procuration à Mme FRANÇOIS-WILSER

Etaient excusés, sans procuration :

M. CHOLAY
M. SCHILDKNECHT

Madame Valérie MARCEL, adjointe déléguée à l'éducation, aux liens intergénérationnels, au commerce, aux marchés et à l'économie locale, expose aux membres du Conseil Municipal que la Ville de Thann par le biais de son Service Education a proposé un « défi kilomètres » durant une semaine du 8 au 12 juin 2026.

Les élèves des classes de maternelle et élémentaire (515 élèves) ont été invités à parcourir à pied, à trottinette ou à vélo le plus de trajets possibles de leur domicile jusqu'à l'école et inversement.

Aujourd'hui, la Ville de Thann récompense :

Les deux classes de maternelles qui comptabilisent le plus de kilomètres :

- n°1 : Classe 1 de Mme HUNSINGER au Kattenbach avec une moyenne/élève/semaine de 6,98 kms
- n°2 : Classe 2 de Mme MEYER au Kattenbach avec une moyenne/élève/semaine de 5,1 kms

Les deux classes élémentaires qui comptabilisent le plus de kilomètres sont :

- n°1 : CM2 du Bungert de Mme JANNOPOULO avec une moyenne/élève/semaine de 7,23 kms
- n°2 : CM1-CM2 du Blosen de Mme RAMOS avec une moyenne/élève/semaine de 7,008 kms

Au total, les élèves des quatre écoles thannoises ont parcouru 2 100 kms avec 3 102 trajets.

Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
tribunal administratif pendant
un délai de deux mois à
compter de sa publication et
de sa réception par le
représentant de l'Etat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- approuve le versement de la subvention exceptionnelle d'un montant de :
 - o 350 € pour la coopérative scolaire de l'école du Kattenbach,
 - o 200 € pour la coopérative scolaire de l'école élémentaire du Bungert,
 - o 150 € pour la coopérative scolaire de l'école élémentaire du Blosen,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au mandatement.

Pour extrait conforme
Charles SCHNEBELEN
Maire de Thann



Philippe CHUDANT
Secrétaire de Séance